

<https://www.snetap-fsu.fr/Reforme-du-STAV-une-remise-a-plat-du-projet-est-necessaire.html>



Réforme du STAV, une remise à plat du projet est nécessaire

- Les Dossiers - Pédagogie -

Date de mise en ligne : mardi 29 janvier 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

- **Parce qu'un bilan précis de l'ancien BAC STAV, des atouts et des faiblesses dans la voie technologique dans l'enseignement agricole n'a pas été fait,**
- **Parce que les équipes majoritairement perçoivent de nombreux dangers dans ce projet (organisation, mise en oeuvre pratique, contenus d'enseignement, capacité à la poursuite d'études...),**
- **Parce que le projet proposé tant aux représentants des personnels qu'aux personnels eux-mêmes est très incomplet, imprécis et qu'il est trop difficile pour certains modules, pour certaines disciplines de donner un avis,**
- **Parce que la dimension technologique n'est pas assez renforcée dans ce diplôme,**

Nous demandons un report de la réforme et une reprise des négociations sur d'autres bases.

Le SNETAP-[FSU](#), 1ère organisation syndicale représentative des personnels dans l'Enseignement Agricole Public, demande une remise à plat du projet de réforme de la voie technologique dans l'enseignement agricole public. Compte tenu des délais actuels, un REPORT du projet de réforme est nécessaire.

Le Secteur Pédagogie et Vie Scolaire précise dans les lignes qui suivent les éléments de son analyse quant à ce projet de nouveau référentiel.

Que peut on attendre de la consultation lancée par la [DGER](#) ?

La consultation a été lancée quelques jours avant les vacances de Noël et le retour individuels ou collectifs sont à transmettre pour le 25 janvier...pour un [CNEA](#) qui aura lieu le 30 janvier. Quelle utilisation sera faite des remontées des établissements ? Quel projet sera soumis au vote des élus du CNEA ? Avec quelles éventuelles modifications ? Des éléments nous font penser que les documents d'accompagnement sont déjà prêts, rédigés mais sont en attente...pourquoi ne sont ils pas diffusés ? Ou encore il semblerait que les dédoublements envisagés sont connus de certains...

Un document qui n'est pas finalisé et qui comporte de nombreuses coquilles témoignant du manque de temps, de la précipitation de la rédaction de ce projet de référentiel

- · Dans les finalités de la formation, il manque les métiers de l'agriculture, de l'élevage...
- · Il manque 20h de pluridisciplinarité dans le tableau bilan.
- · Les 20h de vie de classe sont elles comptées dans le référentiel (différentiel entre les 1942h du tableau des enseignements obligatoires p8 et les 1922h volume horaire annoncé) ?
- · p18, S4 n'est pas en 1ère
- · il manque une partie du programme d'histoire géographie (partie sur la Chine, le plan s'arrêtant au 1er point).
- · p19, il faut remplacer Éducation Morale et civique par Enseignement moral et civique

Un projet moins précis (notamment pour le référentiel d'évaluation) que celui diffusé au groupe de travail du 29 novembre 2018

Il est en effet très difficile, pour certains modules, pour certaines formes d'évaluation de donner un avis quand on ne dispose que d'objectifs généraux (parfois vagues). Comment comprendre une telle différence de précision, d'explicitation entre module ?

Quelle est la ligne directrice, l'ambition de ce « nouveau BAC STAV » ?

Le fait alimentaire est un des fils directeurs de l'actuel BAC STAV. Il semble avoir presque disparu comme fil directeur des enseignements. Le développement durable s'il est évoqué dans les défis sociétaux (partie présentation)...se transforme ensuite en notion de performance...notamment sociale qui relève beaucoup plus du vocabulaire de l'entreprise...

Un baccalauréat STAV qui deviendrait moins attractif ?

En effet, par une dimension technologique qui n'est pas renforcée, par la baisse de certains volumes horaires disciplinaires (agroéquipement), par la forme de certaines épreuves générales (3h pour celle de philosophie ou les 2 épreuves de français)...n'y a-t-il pas un risque de décourager certains jeunes à intégrer une filière STAV ?

Force de l'actuel BAC STAV, la solidité des bases en matières scientifiques semble avoir disparu.

Ce référentiel comporte des modifications majeures dans les contenus à enseigner. Pourquoi ces changements ? A partir de quel constat ? Pour quel objectif ? Ainsi, les compétences/connaissances portées par certaines disciplines (PC, biologie-écologie, SES...) visibles semblent en recul par rapport à l'actuel STAV et pourraient nuire à la poursuite d'études.

Qu'est-ce qui permet dans ce diplôme d'obtenir la capacité professionnelle ?

Le stage en entreprise (exploitation) n'est plus réellement évalué. Le volume horaire en agroéquipement est diminué. Il n'y a pas de TP prévus clairement dans le domaine production.

Des disciplines qui doivent nécessairement être identifiées dans les modules, en pluridisciplinarité

Pour comprendre le projet de la DGER, pour émettre un avis, pour permettre une organisation locale apaisée, nous considérons qu'il est indispensable de flécher disciplinairement les thèmes de pluridisciplinarité et les STP. Pour garder un référentiel national (et la pluridisciplinarité en fait partie intégrante), il est indispensable que le choix de la répartition de ces 155h, par exemple, ne soit pas

laissée à l'arbitrage (arbitraire, parfois) local et remis en cause chaque année. Nous déplorons l'absence de grilles horaires adossées à ce projet de référentiel.

Nos propositions dans les modules...

C1

Nous regrettons ce qu'est devenu ce module. Un module mono-disciplinaire par année.

Ce que propose le SNETAP-FSU : il est indispensable que ce module redevienne un module pluridisciplinaire avec le Français, l'[ESC](#) et la philosophie. Nous réaffirmons en effet, que l'ESC y a bien toute sa place puisqu'une des finalités de ce module est l'acquisition d'une culture artistique. Le Français doit être présent en terminale et jouer un rôle dans la préparation du grand oral.

C2

Nous dénonçons ici la perte de volume horaire en anglais de 0,25h. Le nombre de notions (8 notions au lieu de 4 avant rajoutées aux thèmes scientifiques du STAV) nous semble constituer une masse trop importante pour nos élèves. Nous avons finalement, les mêmes axes qu'en filière générale mais avec moins d'heures.

Ce que propose le SNETAP-FSU : il serait important que le choix de la langue vivante 1 (ou A) choisie au Bac soit déterminée en classe de 1ère. Nous demandons à ce que les notions/thèmes enseignés soient plus liés au STAB

C3

Réforme du STAV, une remise à plat du projet est nécessaire

Nous ne comprenons pas ici ce qui a conduit à la baisse du nombre d'heures d'[EPS](#) dans ce référentiel. Ce que propose le SNETAP-FSU : rétablir le volume horaire d'EPS.

C4

nous ne comprenons pas ici ce qui a conduit à l'augmentation du nombre d'heures de mathématiques dans ce référentiel.

C5

On peut s'interroger sur le fait que le processus didactique en HG en 1ère n'est pas du tout repris en terminale. D'un programme assez détaillé avec notamment des études de situation en 1ère on passe à des capacités très générales en terminale. On pourra regretter un programme d'histoire très marqué par l'eurocentrisme. On s'interroge aussi sur la cohérence du programme de géographie qui traite

de sujets mondiaux et des territoires (voire de la Chine) à plusieurs endroits du programme de 1ère et de terminale. Il est à préciser que nous ne comprenons pas la baisse du volume horaire en histoire géographie (1,75 à 1,5h) pour un programme très ambitieux et qui se rapproche de l'actuel (en nombre de thèmes et notions à enseigner). On regrettera aussi

Pour ce qui est de l'EMC, le terme de morale civique à construire...nous interpelle et il devrait être remplacé par l'expression « acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique.

Ce que propose le SNETAP-FSU : Il est indispensable que les SES intègrent le tronc commun. Des heures pourraient être rebasculées depuis les modules S2 ou S4. SES doivent prendre leur place dans le monde contemporain, citoyenneté Manque de cohérence. Les thèmes de l'économie générale doivent être présents dans le tronc commun qui conduit à la formation générale du citoyen.

S1

Dans ce module, pour nous les objectifs liés à la biologie-écologie sont trop (uniquement ?) centrés sur l'alimentation et sur l'agro-système (redondance avec agronomie ?). Les notions de biologie générale semblent avoir disparues (système immunitaire, système nerveux, génétique...).

Pour ce qui est des sciences physiques et de la chimie, nous considérons que les thèmes du référentiels sont trop centrés sur l'énergie. Il manque des notions de base qui étaient présentes dans l'ancien référentiel.

Ces deux questionnements nous amènent à craindre pour la capacité à poursuivre sereinement des études dans l'enseignement supérieur pour les bacheliers STAV.

Ce que propose le SNETAP-FSU : nous regrettons que la notion de fait alimentaire ait en partie disparu et que les élèves ne traitent plus (en cours) l'aliment dans une approche socio-économique.

S2

Pour ce qui est de la formulation de l'objectif 1.2, nous y voyons une vision trop libérale, vision trop orientée du rôle de l'individu comme acteur économique. Nous continuons de ne pas comprendre l'absence de l'histoire géographique dans ce module.

Ce que propose le SNETAP-FSU : il faut intégrer des éléments de géographie dans ce module...notamment pour préparer le stage (lien avec le C5). Pour comprendre la complexité des territoires pour y agir nécessite de voir avec les élèves la question de la gestion politique des territoires. Il faut que ce module S2 fonctionne en cohérence avec le stage collectif.

S3 et S4

Nous regrettons que le volume des heures dans les disciplines techniques ne soit pas réévalué alors que la capacité à l'installation demeure. Nous anticipons une difficulté organisationnelle avec la présence des SES dans ces modules de spécialité, comment gérer matériellement pour cette matière une classe à 2 voire 3 spécialités ?

Ce que propose le SNETAP-FSU : alors qu'ils existent dans le domaine agro-alimentaire par exemple, il nous semble indispensable de rajouter le terme de TP dans le domaine production, par exemple. Ces enseignements doivent concourir à la préparation de l'épreuve orale terminale.

Pluridisciplinarité

Il manque 20h pour atteindre les 155h de pluridisciplinarité. Alors que ces disciplines n'étaient pas présentes dans le projet de novembre 2018, pourquoi avoir introduit des mathématiques/informatique dans les thèmes 2, 4, 7 ?

Nous demandons à ce que la répartition des disciplines soit effectuée. Il faut flécher les volumes horaires par disciplines.

Nous demandons à ce que les thèmes support de la pluridisciplinarité soient précisés. Car par exemple pour le thème 5, on peut aller du cyberharcèlement à l'agriculture de précision. Nous demandons enfin que des heures soient affectées à la préparation et la restitution du stage territoire

Stages collectifs

Avec les modalités retenues, nous considérons que les dysfonctionnements actuels du stage territoire vont perdurer. En effet, le cadrage et surtout le manque d'heures pour encadrer à 3 cette semaine sont flagrants.

Pour ce qui est du stage Santé et DD : 10h seulement sont fléchées, pour la sécurité. Aucun bilan n'a été fait de ce stage fourre tout. Traiter Santé et développement durable en même temps n'est pas forcément toujours cohérent.

Stage individuel

Nous considérons que la valorisation de celui-ci prévue est insuffisante. Elle doit se faire dans le grand oral. De plus l'évaluation (en S3) en classe de première de ces stages semble trop prématurée. Quel sera le cadre pour le choix des lieux de stage. Celui-ci devra-t-il être en lien avec le domaine, nous le souhaitons.

L'EXAMEN :

- **Français.** Avec moins d'heures qu'actuellement il faut désormais préparer deux épreuves. Imposer aux élèves cette double épreuve c'est nier leurs difficultés et les renforcer. L'[ETP](#) anticipée de français doit pouvoir utiliser le carnet d'activités artistiques et culturelles. L'oral prévu en classe de première pourrait prendre la forme de l'ancien [CCF E1 FR-ESC](#). Le carnet de lecture est-il à préparer dès la seconde ?
- **Un grand oral** qui doit s'appuyer sur le stage individuel en entreprise. Sans reproduire l'ancienne épreuve E9 de l'actuel BAC STAV, le SNETAP-FSU propose de contextualiser une réflexion technologique en confrontant une situation problème à un ensemble de références (professionnelles et/ou bibliographiques). Cette problématique doit pouvoir, par ailleurs, s'inscrire dans la réflexion du produire autrement, de l'agro-écologie. En amont, pendant les deux années, le candidat réaliserait un dossier technologique qui serait évalué en contrôle continu et qui servirait de cahier de suivi, de porte-folio, de préparation au grand oral. Ce grand oral durerait 20 min dont 10 minutes de présentation par le candidat et 10 l'entretien avec le jury. Le candidat pourrait utiliser un support de type diaporama. Cette première partie, qui correspond à la présentation d'une ou plusieurs situations problèmes rencontrées sur le lieu de stage pourrait être découpée de la façon suivante :
 - contextualisation de la situation problème ;
 - la situation problème (problématique technologique), solutions/ questionnements, élargissement. Cette modalité permettrait, ainsi, notamment, de respecter les grandes lignes du grand oral : évaluer la capacité à s'exprimer à l'oral, évaluer des connaissances. Elle permettrait aussi de donner une place centrale à la réflexion technologique appliquée à un cas concret.
- **Un baccalauréat déséquilibré.** Il existe des déséquilibres majeurs entre les volume horaire d'enseignement, durée épreuve et coefficient (ainsi la biologie-écologie évaluée en CCF avec un coefficient ? Et la philosophie avec un coefficient 14...)
- Les coefficients des CCF ne sont pas clairement répartis.
- Nous demandons à ce que le stage territoire soit support d'un CCF
- Il serait souhaitable que les modalités de constitution des bulletins trimestriels bilan des formatifs soient

Réforme du STAV, une remise à plat du projet est nécessaire

nationales pour éviter une inégalité de traitement trop forte entre candidats.

- Nous considérons que l'épreuve terminale de philosophie est trop longue pour des STAV des incertitudes majeures persistent sur l'organisation et le calendrier des examens (maintien des centres corrections pour les spécialités ? Comment s'organise l'année scolaire en avril-mai-juin... ?

Paris le 25/1/2019